

# Ouverture du Parking Vélos de la gare d'Ermont-Eaubonne

Auparavant municipale, la consigne vélo de la gare d'Ermont-Eaubonne est désormais gérée par la communauté d'agglomération Val Parisis. Devenue un véritable Parking Vélos Île-de-France Mobilités, elle contient 96 emplacements sécurisés.

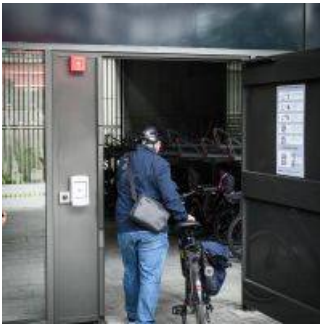


Île-de-France Mobilités et la communauté d'agglomération Val Parisis mettent à votre service des consignes sécurisées pour les vélos à proximité des gares. Ces espaces sont disponibles dans près de 130 gares en Île-de-France, dont 6 sur l'agglomération Val Parisis.

**Afin d'améliorer le service aux usagers, le Parking vélos de la gare d'Ermont-Eaubonne (RER C, ligne H, ligne J) situé sur l'esplanade Nelson Mandela à Ermont a été modernisé en septembre 2024.**

**Des équipements de gonflage et de réparation sont gratuitement mis à la disposition des abonnés.**





### Infos pratiques

Ce Parking Vélos permet aux abonnés Navigo de stationner leur vélo en toute sécurité à proximité immédiate de la gare selon leurs besoins : 2 € la journée, 10 € le mois ou 30 € l'année.

**L'abonnement est gratuit pour les abonnés annuels aux transport en commun.**

Lors de la souscription d'un abonnement, il est nécessaire de renseigner le numéro de son Pass Navigo ou de son Pass Navigo Découverte. Suite au paiement, l'accès à la consigne est pris en compte sous 24h. L'ouverture de la consigne se fait alors sur présentation du Pass Navigo ou Navigo Découverte.

Contact

01 30 26 39 41

Liens utiles

[Souscrire un abonnement](#)